



# Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



Le Moulin d'ODEIGNE  
Exploité depuis 100 ans par la famille DETHISE  
Mis à l'honneur dans le cadre des journées du patrimoine ce 8 septembre 2002

# **SOMMAIRE**

## **Informations communales**

- Les décisions du conseil communal
- Les noces d'or 2002

## **Informations générales**

### **Urbanisme – Aménagement du territoire – Environnement**

- La ferme monobloc en Ardenne – conseils à la restauration et à la réaffectation
- Avis aux utilisateurs du parc à conteneurs
- Le ramassage des immondices
- La CCAT
- Le recyclage, cela marche!
- Voirie vicinale – élagage des arbres et taille des haies : Avis du gouverneur
- Les permanences du médiateur fédéral à Arlon et Marche

### **Culture – Affaires sociales – Jeunesse – Sécurité**

- Activités artistiques : reprise des cours
- Dépistage de l'ostéoporose dans notre commune
- ONE : mini-exposition de jouets
- La rentrée des classes : retour aux bonnes habitudes de santé
- Employeurs ou demandeurs d'emploi, ceci peut vous intéresser : le plan « activa »
- Formations pour le personnel chargé de l'encadrement des enfants
- Dochamps : un souper au profit de l'hélicoptère de Bra-sur-Lienne

## **Carnet civil**

### **Syndicat d'initiative et de tourisme de Manhay a.s.b.l.**

- Informations
- 19<sup>ème</sup> journée des confréries de tradition gastronomique et culturelle de Wallonie et de Bruxelles-capitale
- Parc récréatif « chlorophylle »
- L'élection de Miss Luxembourg 2003



## **MODERNISATION VOIRIE FAYS / SAINT-ANTOINE**

Le Conseil Communal décide d'approuver le dossier des travaux de modernisation de la voirie Fays-Saint-Antoine dont le coût est estimé à la somme de 122.491,69 € TVAC. Ces travaux relèvent du Programme Triennal des investissements 2001-2003 et sont susceptibles d'être subventionnés à concurrence de 60 % par la Région Wallonne.

## **OCTROI D'UNE AIDE FINANCIERE AU C.S. ODEIGNE**

Le Club de Football d'Odeigne ayant réalisé des investissements à ses installations a sollicité une avance financière à la Commune. Le Conseil Communal a décidé de lui octroyer une avance financière de 2 480 Eur. remboursable en une seule fois en octobre 2003.

## **OCTROI D'UNE AIDE FINANCIERE AU R.O.C. HARRE**

Afin d'aider le Club de Football de Harre confronté à des difficultés financières, le Conseil Communal décide de lui accorder une avance financière d'un montant de 8.700 € (350.957 F.), remboursable en 6 annuités de 1.239,47 € (50.000 F) et 1 annuité de 1.263,19 € (50.957 F).

## **DOSSIER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CHEMINS COMMUNAUX A GRANDMENIL, LA GOTALE ET ODEIGNE**

Le Conseil Communal décide d'approuver le dossier des travaux d'entretien des chemins n° 1 à Grandmenil, n° 23 à La Gotale et n° B à Odeigne, dont le coût est estimé à la somme de 50.892,03 € T.V.A.C.

Ces travaux relèvent du Programme triennal des investissements 2001-2003 et sont susceptibles d'être subventionnés à concurrence de 60 % par la Région Wallonne.

## **LES NOCES D'OR 2002**

Le 29 juin dernier, le Collège échevinal a reçu quatre couples de l'entité, à l'occasion de leurs noces d'or.



**M. et Mme LAPORTE  
de LAMORMENIL**



**M. et Mme ORBAN  
de DOCHAMPS**



**M. et Mme MATHIEU  
d'ODEIGNE**



**M. et Mme DALLEMAGNE  
de MONCHENOULE**

# INFORMATIONS GENERALES

## URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – ENVIRONNEMENT

### La ferme monobloc en ardenne – conseils à la restauration et à la réaffectation : Une publication de la Fondation rurale de wallonie.

Le saviez-vous? Les maisons des siècles passés qui composent nos villages font partie de notre patrimoine culturel. La sensibilisation et les conseils sont essentiels pour préserver celui-ci, c'est pourquoi l'Assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) vient d'éditer une brochure consacrée à la ferme « monobloc » ardennaise.

Si vous feuillotez au hasard un volume de l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*, vous découvrirez que l'habitat traditionnel rural y occupe une place de choix d'un bout à l'autre de la Wallonie ! Délaissées dans les années de l'immédiate après-guerre, ces maisons ont heureusement bénéficié d'un regain d'intérêt de la part des candidats au logement. Cet intérêt a permis de les sauver de la ruine ou de la démolition. En effet, depuis deux décennies, les restaurations, les rénovations et les réaffectations de l'habitat se succèdent au rythme de l'engouement pour les vieilles pierres... et des primes à la réhabilitation.

Attirés autant par le charme d'une ambiance ou la chaleur des vieilles poutres que par la richesse historique ou culturelle de l'habitat rural, il arrive cependant que les fans de restauration prennent quelque liberté avec le patrimoine bâti. Pensant bien faire, il n'est pas rare qu'ils confondent authentique et rustique, les lieux pouvant y perdre en lisibilité et en caractéristiques patrimoniales.

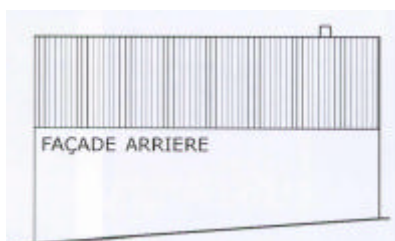
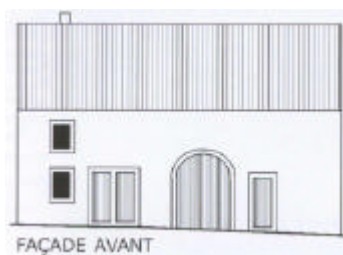
Devant ce constat et pour aider le propriétaire d'une bâtisse traditionnelle à bien connaître sa maison pour mieux la rénover, le service d'Assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie vient d'éditer une brochure de conseils consacrée à la ferme monobloc ardennaise.

Basés sur trois grands principes : l'authenticité, la lisibilité et la réversibilité, ces conseils portent successivement sur la réaffectation du volume, la réfection du toit, le traitement des fenêtres et portes existantes et l'ouverture de nouvelles baies sur les quatre façades de la maison. Largement illustrés de croquis et de réalisations provenant des quatre coins de Wallonie, ils sont précédés par la présentation des principales caractéristiques de la maison rurale ardennaise et sont complétés par des projets simulant la réaffectation de fermes en plusieurs logements.

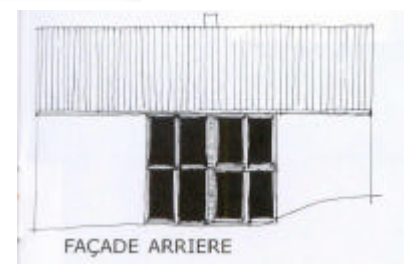
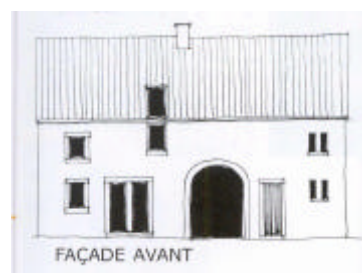
La brochure est disponible au prix de 5 euros à l'adresse suivante :

Fondation rurale de Wallonie  
Rue des Potiers, 304  
B-6717 Attert  
Tél. : 063/230494  
Fax : 063/23.04.99  
[Frw.attert@skynet.be](mailto:Frw.attert@skynet.be)

#### SITUATION AVANT TRANSFORMATION



#### SITUATION APRES TRANSFORMATION



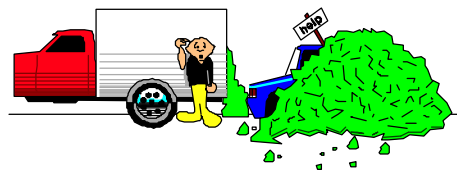
Croquis extraits de « La Ferme Monobloc en Ardenne » édité par la Fondation Rurale de Wallonie.

## Avis aux utilisateurs du parc à conteneurs

Nous devons malheureusement constater la présence de déchets le long des routes menant au parc à conteneurs à Vaux-Chavanne.

Ceci est dû au fait, que les remorques sont en général trop chargées et n'ont pas de filet pour retenir leur contenu.

Afin de respecter l'environnement et de maintenir les abords des villages propres, nous vous invitons vivement à placer une bâche ou un filet sur votre remorque lors des transports de déchets.



## Le ramassage des immondices :

Des réclamations nous parviennent régulièrement, concernant le ramassage des immondices.

IDELUX étant chargé de la collecte des déchets pour notre commune, vous pouvez, en cas de problème, vous adresser directement auprès de Monsieur Grégoire DUMONT au 063/42.00.28, responsable de ce service à ARLON.

## La Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire : En place pour un nouveau mandat :

Le Bourgmestre a eu le plaisir d'accueillir le 26 juin dernier les membres de la nouvelle CCAT pour leur première assemblée à l'Administration communale de Manhay.

Pour rappel, au sein de ce groupe seront discutés des problèmes d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Outre les initiatives que la CCAT peut prendre dans ce domaine, son avis est obligatoire pour certains dossiers tels que :

- les demandes de permis de bâtir ou de lotir nécessitant des dérogations.
- l'établissement de règlements communaux liés à l'aménagement du territoire.

Les membres de la nouvelle CCAT prêts à prendre la relève:



1<sup>er</sup> rang: R.WUIDAR, F. VOLVERT (président), G. WILKIN (Bourgmestre), M-H RASSEL  
2<sup>ème</sup> rang: T. QUOILIN, F. PIRSON, P. GILLARD, J-M LAMBOTTE, F. PIROTHON,  
M. LESENFANTS, J. GUILLAUME, J. PIRNAY, J. DERENNE, S. MONFORT  
Absents pour la photo: P. HUBIN, A. CALGARO, W. FAGNANT, M. PERILLEUX

# Le recyclage, cela marche !

Que deviennent les emballages ménagers usagés ?

Question pressante...

Grâce à vous, qui triez à la maison, les emballages utilisés ont une nouvelle vie. Quand vous suivez à la lettre les règles de tri, les usines de recyclage peuvent transformer sans aucun problème les emballages en nouvelles matières premières. De nos jours, la plupart des emballages ménagers PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) à usage unique sont recyclés et reviennent dans le circuit économique de mille et une manières.

Voici quelques exemples de produits recyclés à partir des déchets d'emballages ménagers collectés sélectivement.

Saviez-vous que ...



Avec des bouteilles en PET, on fabrique entre autres de la fibre textile polyester qui permet de faire des pulls, des tee-shirts, mais aussi des rembourrages de matelas, des tapis, ...

**27 bouteilles de PET = 1 pull !**

Dans un ménage, on trouve de nombreuses applications en plastique HDPE recyclé. Par exemple avec des flacons de HDPE on fabrique des bacs de rangement, coffres, étagères, corbeilles... mais aussi dans l'industrie : conduites, gaines de câbles, palettes, tuyaux, tubes...



**HDPE : du flacon à la palette**



On utilise l'aluminium recyclé pour la production de nouveaux emballages, mais dans d'autres secteurs également, comme ceux du bâtiment ou du transport. Un nouveau vélo contient également de l'aluminium recyclé.

**670 canettes en aluminium = 1 vélo**

Avec l'acier recyclé, on fabrique des boîtes de conserves, des pièces de voiture, des appareils ménagers électriques...

**19.000 boîtes de conserve en acier = 1 voiture**



Un carton à boisson est fait en grande partie de carton et est utilisé notamment pour la fabrication de papier essuie-tout, de papier toilette, de papier absorbant industriel, de sacs en papier, etc... La couche de plastique et d'aluminium est introduite dans le processus de fabrication de ciment pour la construction.

**Du carton à boissons à la boîte en carton**



Pour toute information sur le recyclage :

[www.fostplus.be](http://www.fostplus.be) ☎ 0800/12.690 - [fostplus@fostplus.be](mailto:fostplus@fostplus.be)



## Voirie vicinale –Élagage des arbres et taille des haies : avis du gouverneur

**LA DEPUTATION PERMANENTE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG RAPPELLE AUX INTERESSES LES DISPOSITIONS SUIVANTES DU REGLEMENT PROVINCIAL DU 14 JUILLET 1870 : (modifié par la résolution du Conseil provincial du 2 août 1989)**

ART.112.- Les arbres plantés le long des sentiers et des chemins vicinaux de petite, moyenne et de grande communication, seront élagués au moins une fois tous les trois ans. L'élagage se fera jusqu'à quatre mètres de hauteur, dans tout le pourtour des arbres, d'après les instructions de l'inspecteur des chemins.

Les branches qui avanceraient sur le chemin au delà des fossés, ainsi que les racines qui avanceraient sur le fossé, seront coupées aussi souvent qu'il sera besoin.

ART.113.- La hauteur des haies plantées le long des dits chemins ne pourra excéder 1 mètre 50 centimètres. Ces haies seront, chaque année, élaguées et ramenées à la hauteur fixée par le présent article et les racines en seront coupées toutes les fois qu'elles s'avanceront sur le sol des chemins ou sur les fossés.

ART.114.- L'élagage des arbres ainsi que la taille des haies devront être effectués **entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> mars**. Les déchets de ces élagages ne pourront être abandonnés sur les chemins ou sur leurs dépendances, et seront enlevés immédiatement avec le plus grand soin.

ART.115.- Si l'élagage et la taille n'étaient pas effectués, il en sera dressé procès-verbal et les administrations communales y feront procéder d'office aux frais des propriétaires en retard d'agir. La contravention sera en même temps déférée au tribunal de police.

Le présent avis sera affiché dans toutes les localités de la province à la diligence des Administrations communales.

**Le Greffier provincial,  
A. CORNET**

**Le Gouverneur,  
B. CAPRASSE**

## Les permanences du médiateur fédéral à Arlon et Marche

En cas de problème avec l'administration fédérale et lorsque le contact avec elle est rompu, le médiateur fédéral (aussi appelé l'ombudsman fédéral) et son équipe peuvent aider le citoyen. Ils sont là pour l'écouter et rapprocher les points de vue. Ils peuvent aussi proposer des changements. Ce médiateur fédéral assure des permanences dans différentes villes du pays, et notamment en province de Luxembourg.

Suite à une évaluation par le Collège des médiateurs fédéraux, il a néanmoins été décidé de recentrer les permanences en province de Luxembourg à Arlon et Marche. Des impératifs de personnel et l'insuccès relatif des permanences organisées précédemment à Houffalize et Libramont ont incité les responsables fédéraux à clôturer l'expérience dans ces deux villes et réaménager les permanences arlonaise et marchoise. Dès le mois de septembre 2002, les permanences à Marche (Maison communale : boulevard du Midi, 22) et Arlon (Gouvernement provincial : place Léopold, 1) auront lieu le deuxième vendredi du mois, respectivement le matin de 9H30 à 12H et l'après-midi de 14H à 16H30.

Le médiateur fédéral : Tél. 02/289.27.27 – [email@mediateurfederal.be](mailto:email@mediateurfederal.be) - [www.mediateurfederal.be](http://www.mediateurfederal.be)



**Activités artistiques : reprise des cours**

Cours de peinture sur soie  
A l'ancienne école d'ODEIGNE  
Renseignements : 084/44.43.41 – GSM : 0479/603681



---

**Comité culturel** : Cours d'artisanat : à partir du début octobre (1 mercredi sur 2)  
Ecole de Grandménil  
Renseignements : 086/45.58.04

**Dépistage de l'ostéoporose dans notre commune**

En collaboration avec une firme pharmaceutique, le rôle de garde des médecins de la région de Manhay-Erezée, organise un dépistage de l'ostéoporose, destiné aux femmes de plus de 50 ans.

Ce dépistage aura lieu le **samedi 5 octobre prochain** dans les locaux de la halte-garderie, rue du vicinal, 18 à MANHAY de **14 à 17H00.**

  
**La mini-exposition jouets**

Halte-garderie  
« Les P'tits Potes »  
Rue du Vicinal  
A Manhay

Lundi  
**18**  
Novembre

De 10 à 17 h 30

L'Office de la Naissance et de l'Enfance vous invite à découvrir différents jeux et jouets au travers de la mini-exposition jouets qui sera de passage dans notre commune.

Venez jouer avec vos enfants de moins de 6 ans. Cela éclairera vos choix pour les jours à venir ...

---

## La rentrée des classes : retour aux bonnes habitudes de santé

Les vacances se terminent et le retour à l'école est l'occasion de rappeler quelques habitudes élémentaires de bonne santé.

Commençons au réveil. Se lever à temps permet de prendre le repas le plus important de la journée: un bon petit déjeuner (fruit ou jus de fruit, pain brun ou céréales complètes, produit laitier,...). se brosser les dents avant de partir pour l'école est important et ne prend que quelques minutes.

N'oubliez pas un en-cas santé (fruit, barre de céréales) pour les petites fringales. Les chips et autres produits trop gras ou trop sucrés sont de faux amis!

Si vous ne prenez pas un repas chaud le midi, des tartines (pain complet) avec du fromage ou de la charcuterie (maigre de préférence), des crudités et un fruit comme dessert peuvent parfaitement faire l'affaire. Boisson idéale: de l'eau en abondance! Les sodas sucrés, riches en caféine ou en édulcorants (les "lights") ne sont vraiment pas idéaux. N'oubliez pas de vous laver les mains avant de passer à table. Ce simple geste permet d'éviter bien des maladies.

L'automne est la saison des premiers rhumes. Face aux microbes, se laver régulièrement les mains est souvent une manière efficace d'éviter la contagion. Avec une petite laine de circonstance, vous voilà parés.

Pendant les vacances, certains de vos copains auront peut-être subi une curieuse transformation. Devenus des cheminées ambulantes, ils essaient de convaincre leur entourage d'en faire autant. Ne vous laissez pas piéger. La cigarette, moins on la fréquente, mieux on se porte.

Les journées sont bien remplies et il faut trouver du temps pour étudier? C'est la meilleure manière de faire en sorte que l'année scolaire se termine avec succès. Etudier, c'est bien, mais pour garder la forme... et la ligne, il faut aussi bouger! Les jeunes en âge scolaire devraient pratiquer tous les jours un exercice physique modéré pendant 1 heure. Si vous n'avez pas d'entraînement, commencez par 30 minutes par jour. En plus de cette activité physique quotidienne, il est recommandé de pratiquer 2 fois par semaine des exercices plus intensifs pour conserver ou améliorer sa condition. Une solution toute simple est peut-être de passer moins de temps devant la télévision, son ordinateur, ou "scotché" au GSM... Et n'oubliez pas que pour se lever à temps et en pleine forme le matin, il faut se coucher à l'heure, l'esprit au calme.

Courage, les prochaines vacances ne sont pas loin... Autant les préparer dès à présent en prenant soin de soi.

## Employeurs ou demandeurs d'emploi, ceci peut vous intéresser : le plan « activa »



### **Qu'est-ce que le plan ACTIVA ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, le plan ACTIVA remplace le plan avantage à l'embauche, Les emplois-services, L'allocation d'embauche Et l'allocation d'insertion.

### **Quels sont les avantages du plan ACTIVA ?**

- Dispense complète ou partielle de certaines cotisations patronales à la sécurité sociale
- Intervention dans le salaire net jusqu'à 500 EUR par mois = allocation de travail
- Avantages valables pour tous les emplois.

### **Quelles sont les conditions pour pouvoir bénéficier des avantages de ce plan ?**

- Engagement d'un demandeur d'emploi non occupé possédant une CARTE DE TRAVAIL (disponible par l'intermédiaire de l'ALE notamment).
- Le contrat de travail doit porter sur un mi-temps au moins.

**Pour de plus amples informations vous pouvez contacter Laurence LAFALIZE au service ALE de la commune, au 086/45.03.20**

## Formations pour le personnel chargé de l'encadrement d'enfants

- « La gestion du groupe d'enfants dans le lieu d'accueil extra-scolaire »
- « Sensibilisation – des outils pour accueillir et agir »
- « Formation à la réanimation pédiatrique », ....

Vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ces formations, ou vous souhaitez simplement échanger des idées, des expériences en ce domaine,

Vous pouvez contacter Françoise GOSSET au 086/45.58.04 (ou durant les heures d'ouverture de la halte-garderie le mardi de 9 à 12H00 et le vendredi de 13 à 18H00 au 086/45.00.25).

## Dochamps : Un souper au profit de l'hélicoptère de Bra



Le samedi **28 septembre 2002** dès 18 H 30

Salle du football de DOCHAMPS

Soirée organisée au profit de l'hélicoptère médicalisé de Bra-sur-Lienne « The Spirit of St Luc »  
du Docteur Luc MAQUOI.

Menu adulte : 11 € : Apéritif

½ poulet, sauce champignons, frites  
Dessert

Menu enfant : 6 € : ¼ poulet, compote, frites

Dessert et une boisson

(Possibilité de livraison à domicile)

**UNIQUEMENT sur réservations pour le 26/09/2002 au plus tard :**

086/45.54.99 (Nicole BODSON)

084/44.40.56 (Amandine CLERX)

084/44.44.84 (Anne GILLARD)

Cartes de soutien ou de prévente (à valoir sur le ticket du souper) : 5 €

Bulletins d'adhésion disponibles.

Les bénévoles sont les bienvenus

## **CARNET CIVIL**

**Nous saluons la venue parmi nous de :**

Franklin HENROTTIN de Deux-Rys  
Mériadec VANDERMEER de Deux-Rys  
Zoé ZUNE de Malempré  
Inès DELHEZ de Freyneux  
Maximilien ANNET de Lamorménil

**Nous nous joignons au bonheur de :**

Anne LEBOUTTE de Malempré  
Et Michaël LUGENS de Malempré

Muriel THIRIFAYT de Grandménil  
Et Giuseppe GUIDA de BEERSEL

**Nous regrettons la disparition de :**

Ginette ZUNE de Lamorménil  
Antoon DE BONDT de Lamorménil  
Hubert GENA de Deux-Rys  
René LACASSE de Harre  
René ORBAN de Dochamps  
Maxime VANDORMAEL de Lamorménil

# SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE MANHAY A.S.B.L.



**Siège social** : Grand'Rue, Grandménil, 7 - 6960 MANHAY  
(Tél. & Fax : 086/45.56.67)

**Bureau d'accueil** : Rue du Vicinal, 18 - 6960 MANHAY  
(Pas de boîte aux lettres)  
Tél. : 086/45.60.65 – Fax : 086/45.60.67

**E-mail** : [info@simanhay.be](mailto:info@simanhay.be) - **Web**: <http://www.simanhay.be>.

## Informations

Les cartes de promenades au 1/25000, les guides touristiques et les topo-guides sont en vente au bureau d'accueil du Syndicat d'initiative, le samedi de 11 à 12 heures ; au parc récréatif «Chlorophylle» de Dochamps tous les jours de 10 à 17 heures (18 heures en juillet-août) ; à l'administration communale tous

les jours ouvrables et à la librairie « Borsu » à Manhay, du lundi au samedi.

Le **marché artisanal de Noël** se tiendra en la salle l'Entente le **dimanche 22 décembre 2002 de 10 à 18 heures**. Les artisans désireux d'y tenir un stand peuvent dès à présent s'adresser au Syndicat d'initiative.

## 19<sup>ème</sup> Journée des Confréries de Tradition gastronomique et culturelle de Wallonie et de Bruxelles-Capitale

La Confrérie du Glorieux Saint-Hubert de Harre, en partenariat avec la Confrérie de la Marckloff de Durbuy, organisait le 18 août dernier à Durbuy, vieille ville, cette prestigieuse manifestation. Plus de 90 confréries étaient présentes sur le site de l'anticlinal, pendant que 20.000 à 30.000 personnes visitaient ce marché inhabituel et dont les saveurs en tous genres se mélangeaient tout au long de cette merveilleuse journée ensoleillée. Pour les deux confréries organisatrices, ce fut une réussite ! Les Syndicats d'Initiative des deux communes ainsi que les communes elles-mêmes (Manhay et Durbuy) étaient associés à cette manifestation.

## Parc récréatif « chlorophylle »

Présent au moins une fois par semaine sur le site du parc récréatif de Dochamps, le Syndicat d'Initiative de Manhay se réjouit du nombre de visiteurs venant découvrir cette nouvelle attraction touristique. A la date du 15 août dernier, le nombre de visiteurs dépassait les 13.000 entrées. Tous seront curieux de connaître les résultats à la fin de cette année.

A celles et ceux qui ne l'ont pas encore visité, on ne peut que les inviter à faire le déplacement.



## **Election de Miss Luxembourg 2003**



Ce sera cette année le samedi 28 septembre dès 18 heures que sera organisé le spectacle de l'élection de la Finaliste Miss Belgique 2003 – Province de Luxembourg.

Adresse du jour : WALEXPO à LIBRAMONT (salle se trouvant à côté de la Halle aux Foires).

Les cartes d'entrée sont en vente au Syndicat d'Initiative et auprès des candidates. Deux types de cartes sont disponibles : carte « brasserie » à 20 Euros, boissons non comprises et carte « VIP » à 40 Euros comprenant le buffet préparé par l'Auberge de la Ferme à Rochehaut, le spectacle et la VIP evening, boissons à table non comprises.

**Renseignements au Syndicat d'Initiative.**